

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'entrée de Pfizer au capital de Collectis saluée par ses Actionnaires

Résultats du vote de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Collectis SA du 31 juillet 2014

Le 31 juillet 2014 – Paris (France) – L'Assemblée Générale Extraordinaire de Collectis (Alternext : ALCLS) s'est tenue jeudi 31 juillet 2014 à Paris, au siège du Groupe.

Cette assemblée avait été convoquée pour statuer sur le projet d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 139.346,20 euros par l'émission de 2.786.924 actions ordinaires nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Pfizer, pour un montant global de 25.779.047 euros.

Ce projet de prise de participation – pour 10% environ du capital de Collectis SA - par Pfizer fait partie des accords signés le 18 juin 2014 entre les deux sociétés formant le cadre de leur collaboration stratégique mondiale dans le domaine de l'immunothérapie contre le cancer.

Cette augmentation de capital doit permettre à la Société de renforcer ses fonds propres et de poursuivre son effort d'investissement en recherche et développement.

À l'issue de l'Assemblée au cours de laquelle plus de 45% des droits de vote se sont exprimés, les deux résolutions soutenues par le Conseil d'administration ont recueilli 100 % de suffrages positifs. La troisième résolution dont le Conseil d'administration n'avait pas recommandé l'adoption a été rejetée.

La réalisation effective de l'augmentation de capital doit intervenir au plus tard d'ici au 15 août 2014.

Les résultats complets du scrutin sont consultables sur le site Internet de la Société (www.collectis.com)

L'Assemblée Générale a été l'occasion pour André Choulika, Président-directeur général, de décrire l'accord signé avec Pfizer et de rappeler le positionnement du Groupe en tant qu'acteur essentiel dans le domaine thérapeutique. Il a en outre décrit la part prise par Collectis dans la révolution en immunothérapie adoptive pour lutter contre le cancer à partir de lymphocytes T armés d'un CAR.

André Choulika a déclaré : « *l'accord stratégique scellé entre Pfizer et Collectis marque une nouvelle phase dans notre développement et participe, de façon synergique, à l'accélération des capacités d'innovation et de développements des deux sociétés. Par cette alliance, l'objectif de Pfizer et Collectis est d'apporter – à moyen terme – aux patients souffrant de cancers des solutions thérapeutiques curatives efficaces et adaptées* ».

À propos de Cellectis

Cellectis est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en oncologie. Sa mission est de développer une nouvelle génération de traitement contre le cancer, grâce aux cellules T ingénierées. Cellectis capitalise sur ses 14 ans d'expertise en ingénierie des génomes - s'appuyant sur ses outils phares les TALEN™ et les méganucléases, et sur la technologie pionnière d'électroporation Pulse Agile, afin de créer une nouvelle génération d'immunothérapies pour traiter les leucémies et les tumeurs solides. L'immunothérapie adoptive anti-cancer développée par Cellectis est fondée sur les premières cellules T allogéniques exprimant un récepteur antigénique chimérique (CAR) ciblant les leucémies aiguës et chroniques. Les technologies CAR sont conçues pour cibler des antigènes à la surface des cellules cancéreuses. Ces traitements réduisent les toxicités associées aux chimiothérapies actuelles et ont le potentiel de guérir. Grâce à ses technologies pionnières d'ingénierie des génomes appliquées aux sciences de la vie, le groupe Cellectis crée des produits innovants dans de multiples domaines ciblant plusieurs marchés. Cellectis est cotée sur le marché Alternext (code : ALCLS). Pour en savoir plus sur nous, visitez notre site web : www.cellectis.com

Pour plus d'informations, merci de contacter :

Cellectis

Philippe Valachs

Tél. : +33 (0)1 81 69 16 00

E-mail: media@cellectis.com

Note de mise en garde de Cellectis

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Cellectis dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui reflètent les objectifs de la Société et reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la Société.